

La pandémie de COVID-19 et les mesures de contrôle afférentes ont perturbé le monde du travail.

L'émergence d'éclosions de COVID-19 a exigé une gestion du risque en milieu de travail qui a été soutenue par la direction adjointe du Programme régional des services de santé au travail de la Direction régionale de santé publique de Montréal.

Les données de la vigie des éclosions ont permis à l'équipe en santé au travail de canaliser ses efforts de soutien auprès des milieux de travail durant la crise.

L'analyse des données sur les éclosions de COVID-19 en milieu de travail a permis de tirer quelques **faits saillants** :



L'imposition du télétravail et les pertes d'emploi reliées aux confinements ont joué un rôle important pour déterminer les secteurs et les travailleuses et travailleurs qui seraient davantage exposés à la COVID-19 en milieu de travail.

- Pour les trois premières vagues, la proportion de travailleuses et de travailleurs en présentiel varie entre 38 % et 54 % par rapport à la situation pré-pandémie.
- Le nombre de travailleur[euse]s potentiellement exposé[e]s à la COVID-19 augmente de façon marquée à partir de la deuxième vague. Cependant, les travailleur[euse]s des secteurs avec des milieux de travail jugés essentiels ont été exposés dès la première vague.



Le nombre d'éclosions et le risque pour les travailleuses et les travailleurs de contracter la COVID-19 étaient à leur apogée durant la deuxième vague avec 20 cas pour 1000 travailleur[euse]s en présentiel. En effet, à ce moment, 70 % des éclosions sont apparues et une plus grande proportion des milieux de travail a été touchée par une éclosion.



La majorité des milieux de travail touchés par éclosion n'en ont eu qu'une seule (79 %). Le 21 % restant a eu plus d'une éclosion et cumule 40 % du total des éclosions et 50 % des cas reliés.



Les travailleuses et les travailleurs courant le risque le plus élevé d'attraper la COVID-19 au travail œuvraient dans les secteurs avec une forte proportion de milieux de travail essentiels, notamment ceux de la Fabrication d'aliments et boissons, de la Fabrication et transformation et des Services de transport et d'entreposage.

- Le tiers des milieux de travail avec éclosion ont eu au moins deux éclosions dans ces secteurs qui cumulent 37 % des éclosions alors qu'ils représentent 22 % des travailleur[euse]s en présentiel.



La proportion des travailleuses et des travailleurs atteints, la taille moyenne et la durée moyenne des écloisions ont diminué au fil des vagues.

- L'effet du confinement de la première vague ayant mené à la fermeture des milieux de travail susceptibles d'avoir une écloision et celui du déconfinement qui a suivi ont eu pour résultat d'augmenter le poids relatif des écloisions chez les petits établissements de moins de 50 travailleurs, ces derniers étant plus nombreux à reprendre leurs activités à compter de la deuxième vague.
- De même, une baisse nette du nombre de cas par écloision au fil des vagues est observée chez les établissements de plus de 250 travailleurs; ce qui suggère qu'un meilleur contrôle des écloisions a été mis en place.
- La vaccination de plus d'une personne sur quatre durant la troisième vague pourrait avoir contribué à la diminution du nombre d'écloisions, de leur taille ou de leur durée.



Les milieux de travail montréalais intégrant les maillons de la chaîne d'approvisionnement alimentaire sont parmi les plus touchés: Abattage et conditionnement de la viande, Boulangeries et pâtisseries, Grossistes d'aliments et boissons, Détaillants d'aliments et boissons.



La chaîne d'approvisionnement de biens durables a aussi été très touchée: Industrie textile, Fabrication des produits en métal, Industrie du caoutchouc, Fabrication d'équipement de transport, Fabrication des produits électriques, Entreposage, Grossistes de quincaillerie, Magasins à rayons.

Conclusion

La COVID-19 s'est propagée de façon variable selon les secteurs d'activités économiques. Des proportions élevées de milieux de travail jugés essentiels et de travailleur[euse]s devant travailler en présentiel pourraient être à l'origine d'un risque de transmission plus élevé. Ainsi, les secteurs de la Fabrication d'aliments et boissons, Fabrication et transformation et Services de transport et d'entrepasage sont parmi les plus touchés; suivis du Commerce de détail et du Commerce de gros.

Cela souligne les risques auxquels font face ces secteurs advenant l'apparition d'une nouvelle crise pandémique et la nécessité de développer des mesures pour mitiger ces risques.

À la lumière des résultats, des pistes d'action devraient considérer de concevoir des systèmes d'information plus performants, de mieux comprendre les facteurs de vulnérabilité des milieux de travail les plus touchés par la COVID-19, de continuer d'adapter les approches d'intervention aux caractéristiques et aux besoins des travailleur[euse]s, puis de développer des canaux de communication complémentaires aux seules communications internes des employeurs.

Les données de la vigie des écloisions ont permis à l'équipe en santé au travail de canaliser ses efforts de soutien auprès des milieux de travail durant la crise.